



n° 5470



Département de Meurthe-et-Moselle (541
Commune de THIAUCÛURT

Enquête géologique réglementaire relative
à l'aménagement du cimetière municipal

L. DEMASSIEUX

Par délibération du Conseil Municipal de Thiaucourt, en date du 19 septembre 1977, il a été décidé de faire procéder à une enquête géologique pour l'extension du cimetière communal.

Nous nous sommes rendus sur les lieux le mardi 7 mars 1978 en compagnie de M. CHAUPRE, Maire de Thiaucourt-Regniéville.

*
* *
*

I - EXPOSE DU PROBLEME. STATISTIQUES

La commune de THIAUCOURT, devant l'exiguité du cimetière compte tenu du nombre des décès, envisage son agrandissement sur une bande de terrain actuellement en herbe et arbres fruitiers jouxtant le cimetière actuel, côté Nord (cf. Annexes 1 et 2).

Les coordonnées Lambert de la parcelle sont les suivantes :

$x = 857,90$ $y = 1dS,7S$ $z \neq ZZS \text{ m}$

Quelques chiffres montrent le caractère de relative urgence du projet.

Sur une population de 1 093 habitants au recensement de 1975, le nombre de décès s'est chiffré à 236 personnes pour les cinq dernières années :

- 1973 : 26
- 1974 : 52
- 1975 : 60
- 1976 : 56
- 1977 : 42

II - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES DU SITE

Dans une fosse de 2 m environ, creusée à notre intention et en notre présence, nous avons relevé la coupe suivante :

- de 0,00 à 0,10 m : terre végétale brun noir
- de 0,10 à 0,90 m : argile jaunâtre d'altération
- de 0,90 à 2,00 m : substratum composé de bancs de calcaire oolithique marneux plus ou moins altéré montrant de nombreux débris coquillers recristallisés

Sur le plan stratigraphique. **les** terrains sont d'âge Jurassique moyen ou Dogger et plus précisément du Bajocien supérieur.

III - CARACTERISTIQUES HYDROGEOLOGIQUES

Lors de notre visite, aucune présence d'eau n'était apparente, ni en fond de faille, ni en suintement le long des parois.

D'autre part, aucune source captée ou non, aucun puits ne se situent à proximité du site retenu.

La commune de Thiaucourt est fournie en eau potable par le Syndicat des Eaux du Trey.

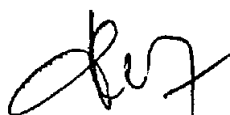
Compte tenu de la nature géologique locale du terrain prospecté, **il** semble que **les** circulations verticales importantes soient à écarter (présence d'un mètre environ d'argiles en surface, faciès marneux important également entre **les** bancs et dans les bancs de calcaire).

De ce fait, une contamination éventuelle des eaux souterraines est improbable.

IV - AVIS DU GEOLOGUE AGREE

Devant ces considérations, le géologue agréé donne un AVIS FAVORABLE au projet d'extension du cimetière communal, dans **les** limites parcellaires fixées,

NANCY, le 17 mars 1978



L. DEMASSTEUX,
Collaborateur Principal
Géologue agréé en matière d'eau
et d'hygiène publique pour le
département de Meurthe-et-Moselle